

Total poursuivi pour « inaction climatique » : « Nous pallions une défaillance de l'Etat »

L'OB

Total les fait souffrir du réchauffement climatique, alors ils l'assignent en justice. Daniel Lefort, maire de Champneuville (Meuse), participe à la bataille juridique lancée par des collectivités et ONG. Il s'en explique.

Par [Sébastien Billard](#)

Publié le [28 janvier 2020 à 10h00](#)

Ils n'entendent pas lâcher Total. [Après avoir mis en demeure le géant pétrolier en juin 2019](#), des ONG et plusieurs villes qui estiment souffrir du réchauffement climatique ont décidé d'amplifier cette bataille juridique : ils assignent l'entreprise en justice, ce mardi 28 janvier, pour « inaction » climatique. Ces collectivités et associations, réunies dans un même collectif (1), demandent au pétrolier de présenter un plan de vigilance qui prenne en compte la réalité des impacts de ses activités et les « *risques d'atteintes graves au système climatique* » qu'elles induisent.

Daniel Lefort, maire écolo de Champneuville, un petit village de la Meuse d'une centaine d'habitants, participe à cette action. Il en explique les raisons.

[Total mis en demeure par des ONG françaises pour violation des droits humains](#)

Pourquoi engager votre commune dans cet affrontement avec Total ?

L'objectif n'est pas d'aller à une confrontation symbolique avec Total, mais de pousser cette entreprise à bouger pour qu'elle fasse enfin sa part pour le climat. C'est loin d'être cas aujourd'hui : non seulement Total figure à dix-neuvième place des cent sociétés les plus polluantes du monde, mais en plus, elle ne montre aucune volonté d'évoluer. En 2019, Total a publié un plan de vigilance qui n'est pas sérieux, avec des engagements dérisoires. D'où notre volonté de l'assigner en justice aujourd'hui.

Alors que l'on demande aux citoyens de faire des efforts pour moins polluer, des grandes entreprises comme Total font trop peu pour que les objectifs de l'accord de Paris [*signé à l'issue de la COP21, NDLR*] soient respectés. On a l'impression que c'est aux petits que l'on demande le plus, et que plus on monte, moins les efforts sont réalisés – ce qui n'est pas acceptable. Avec cette action en justice, nous voulons rappeler que les entreprises, aussi grosses et puissantes soient-elles, ne peuvent s'exonérer de leurs responsabilités.

[« Ce n'est pas le salaire qui me fera choisir un emploi » : ces ingénieurs pensent d'abord au climat](#)

Les villes comme la vôtre, qui lancent cette action contre Total, expliquent déjà souffrir du réchauffement climatique. Mais qu'est-ce qui a changé dans votre commune ?

Champneuville est une commune très rurale : près de 1 000 hectares dont dédiés à l'agriculture. Un climat qui se réchauffe, ça a donc une incidence directe sur nous. Ce sont des épisodes de canicule de plus en plus fréquents, une terre de plus en plus sèche et donc des récoltes de moins en moins bonnes. Je vois aussi les prémices du changement climatique dans les crues que nous subissons régulièrement. Chez nous, des crues, il y en a toujours eu. Mais depuis quelques années elles sont de plus en plus soudaines, et donc violentes et imprévisibles. J'ajoute que 40 % de notre territoire est classé Natura 2 000, la préservation de l'environnement est donc quelque chose qui compte énormément pour nous.

Quelles réactions votre décision a-t-elle suscitées dans votre commune ?

Nous sommes petits et pauvres, et Total est gros et riche, donc il y a toujours un peu de peur au début quand on parle d'une action en justice en apparence aussi déséquilibrée. Mais je n'ai pas rencontré d'opposition franche. Je n'ai pas pris la décision seul, d'ailleurs, je l'ai soumise en conseil municipal, pour que l'on en débattenne collectivement.

[Greta Thunberg, feux en Australie, Macron et les gilets jaunes... Philippe Descola monte au front](#)

La réaction la plus étonnante est venue de la préfecture, qui m'a invité à retirer la délibération que le conseil municipal a prise sur le sujet. Elle juge cette décision « illégale », au motif qu'elle implique « *des dépenses dénuées de tout intérêt pour la commune* », ce qui est faux. Elle évoque aussi « *l'absence de lien suffisant entre les préjudices susceptibles d'être subis par la commune et les activités de Total* » et parle d'une « *action militante* ».

Je ne suis évidemment pas d'accord, et je n'ai pas l'intention de retirer cette délibération pour l'instant. Il ne s'agit pas d'une action militante mais d'une action citoyenne. En poursuivant Total, nous pallions une défaillance de l'Etat, qui ne fait pas son boulot en laissant cette entreprise faire ce qu'elle veut.

Propos recueillis par Sébastien Billard

- (1) *Ce collectif est composé des villes d'Arcueil, Bayonne, Bègles, Bize-Minervois, Champneuville, Correns, Grande-Synthe, Grenoble, La Possession, Mouans-Sartoux, Nanterre, Sevran et Vitry-le-François, de l'établissement public territorial Est Ensemble Grand Paris, de la Région Centre Val de Loire et des associations Notre Affaire à Tous, Sherpa, Les Eco Maires, ZEA et Fédération France Nature Environnement (FNE).*
- (2) [Sébastien Billard](#)